



Communiqué de presse du 12 mai 2016

Traversée du lac : NON à un projet destructeur, inutile et au coût exorbitant !

Ce midi, le comité associatif « NON à la traversée du lac » tenait une conférence de presse.

En introduction, Thomas Wenger (ATE) relève que le Canton n'a pas pas le premier franc du financement : au bas mot 5 milliards, soit la prolongation de 15 lignes de tramway ou la rénovation de 50 cycles d'orientation ! Les deux pistes évoquées sont un paiement de la Confédération, qui est exclu pour le moment et un partenariat public-privé qui augmentera au final la facture du Canton de plusieurs milliards et présente des risques inacceptables.

Sur le plan de la mobilité, Thibault Schneeberger (actif-traffic) rappelle que la construction de nouvelles routes ne participe pas à fluidifier le trafic mais à l'augmenter ! De nombreux exemples le montrent, parmi lesquels celle de l'autoroute d'Annecy : quelques années après la mise en service, alors que le but était de décharger la route de Cruseilles, cette dernière est de nouveau aussi saturée qu'avant, et l'autoroute est bien fréquentée : le trafic global a largement augmenté.

De plus, l'argument des initiants selon lequel la traversée permettrait de réduire massivement le trafic au centre-ville est une hypocrisie ! La plupart des emplois et activités étant concentrés en ville, une grande partie des trajets continueront d'en partir et d'y aboutir. Plutôt que de tout miser sur unique projet hors de prix, agissons directement en ville. Valérie de Roguin (ATE) : « Les solutions existent : le RER Léman Express dès 2019, la prolongation des lignes de tramways qui sont au programme, le renforcement du réseau TPG et en particulier les lignes transfrontalières, la construction de P+R en périphérie, le développement du covoiturage et de la mobilité douce. »

Sur le plan environnemental, outre les nuisances liées au surcroît de trafic (pollution de l'air et bruit) et l'impact sur le paysage du pont, le projet impliquerait des kilomètres d'autoroute traversant des écosystèmes précieux et fragiles, dont la réserve de la Pointe-à-la-bise, seule réserve naturelle lacustre du canton. Françoise Dunant (ProNatura) : « La rive gauche du lac est un des poumon vert du canton et comprend plusieurs zones d'importance nationale et une d'importance internationale pour diverses espèces animales ». Pour les habitants, c'est un secteur très important pour les loisirs, la détente, le sport, proche de la ville. Le chantier d'un tel ouvrage impliquerait la disparition 50 hectares de terres agricoles pendant une dizaine d'année et une dizaine définitivement perdus. « C'est encore 3.5 millions de m³ de gravats à évacuer, que l'on ne sait pas où mettre. » complète Jean-Pascal Gillig (WWF).

En conclusion, nous invitons les citoyens à faire un choix responsable et dire NON à la traversée du lac le 5 juin ! Evitons à Genève un désastre financier, environnemental et paysager qui ne résoudra pas les problèmes de mobilité.

Pour plus d'informations :

- Thomas Wenger, président de l'ATE Genève, 079 476 69 45
- Thibault Schneeberger, co-secrétaire d'actif-traffic, 079 781 42 36
- François Dunant, membre du Comité de ProNatura Genève, 022 349 26 13
- Jean-Pascal Gillig, secrétaire régional du WWF Genève, 076 552 18 22
- Christian Meisser, membre du Comité du Groupement des ornithologues du bassin genevois, tél. 078 806 00 57.

www.non-traversee-lac.ch

En annexe : flyer du comité unitaire